



DICASTERIUM  
PRO LAICIS, FAMILIA ET VITA

*Message de S. Ém. le Card. Kevin Farrell  
aux Participants au Séminaire de Kigali sur Humanae Vitae  
9-10 février 2019*

C'est avec un sentiment d'encouragement fraternel que notre Dicastère vous offre quelques réflexions alors que nous célébrons la pertinence, la prophétie et l'enseignement toujours actuel de l'encyclique historique de saint Paul VI, *Humanae Vitae*, dont nous avons célébré en juillet dernier le 50<sup>e</sup> anniversaire.

Nul ne peut nier que la publication de l'encyclique, le 25 juillet 1968, a provoqué un émoi impressionnant dans le monde, certains décrivant les effets de la lettre de saint Paul VI comme « le plus grand choc pour l'Église depuis la Réforme ».

Pourtant, aujourd'hui, cinquante ans après, elle est toujours d'actualité et il est largement reconnu qu'elle a été extrêmement prophétique, notamment ses prédictions sur la contraception et ses effets qui se sont avérées exactes, tout en mettant en garde contre des conséquences bien pires que ce que beaucoup avaient imaginé au départ.

L'objectif pastoral de l'encyclique ne saurait être mis en doute ; elle voulait réitérer l'enseignement de l'Église dans le langage moderne de l'amour conjugal et faire face aux récents développements de l'époque qui affectaient cette relation sacrée, surtout dans le domaine de la contraception artificielle et médicale.

Tout le monde sait aujourd'hui que la conclusion dominante des personnes consultées était que le Magistère de l'Église aurait dû faire une place pastorale au sein des conceptions traditionnelles aux actes conjugaux, tout en évitant de créer des impératifs moraux qui ne sont rien de moins qu'une série d'interdictions pour les couples et les familles qui avaient clairement des difficultés à s'en sortir et à se frayer un chemin dans la vie, avec en plus la tâche difficile d'espacer les naissances et élever les enfants nés de leur union.

Cependant, malgré les dernières réflexions qui parvinrent au Pape à l'époque, saint Paul VI vit clairement qu'il était appelé à énoncer avec clarté la splendeur des enseignements du Christ sur des sujets qui, à l'époque, avaient été plus que jamais contestés par la soi-disant « révolution sexuelle » des années 60. C'était une époque de changements sismiques contre ce que la société considérait auparavant comme mauvais, de sorte que la sexualité était désormais considérée comme quelque chose à

exploiter et comme une activité humaine dépourvue de toute forme de conséquence morale ou de vertu. C'était une mentalité qui, avec des moyens de contraception artificiels facilement disponibles, devenait de plus en plus et rapidement, au niveau mondial, la mode acceptée. En effet, avec l'invention de la pilule et des autres moyens de contraception, et pire encore, avec le puissant intérêt en jeu de légaliser l'interruption de la vie après la conception, l'humanité est alors entrée dans une nouvelle ère de laxisme sexuel non mesuré et d'atteinte à la dignité sacrée de la vie humaine.

L'encyclique illustre par conséquent une prise de conscience que ce qui allait être proposé sans ambiguïté par l'Église ne serait pas facile à accepter dans le contexte social plus large et toujours croissant de l'époque. Simultanément, cependant, les paroles des documents de saint Paul VI étaient très sensibles aux aspirations des époux, et conscients de la fragilité et de la faiblesse des personnes dans leur vie concrète, et qui avaient tant besoin d'encouragement pour atteindre les sommets de l'amour chrétien toujours plus grand. Le langage du Pape résonnait alors avec une compassion paternelle et réussissait aussi à exprimer de façon tangible l'amour maternel de l'Église pour ses enfants.

C'est pourquoi le ton du langage de l'encyclique a montré que saint Paul VI avait gardé à l'esprit beaucoup des objections qui avaient été soulevées au cours de la phase de collecte des opinions du monde entier, alors qu'il se préparait à mettre sur papier son enseignement apostolique.

Étant donné la nature d'une encyclique, il est compréhensible que le Pape n'ait pas pu argumenter chacune de ces objections en détail. Il s'est plutôt concentré sur les principes moraux éternels en jeu. C'est pourquoi il a parlé en général et a directement reconnu les conditions culturelles et sociales difficiles dans lesquelles vivent de nombreux couples mariés, montrant ainsi une reconnaissance réaliste de l'impact de la faiblesse, de la fragilité morale et du péché. En un sens, l'enseignement du Pape ne s'adressait pas seulement aux fidèles du Christ, mais à toutes les consciences qui s'efforcent quotidiennement de prendre au sérieux le don de la force de Dieu, Sa présence dans nos vies et, de là aussi, l'appel à apprendre, à se développer et à croître.

Le choix du langage de saint Paul VI place donc au centre un élément fondamental de la vie morale de tout chrétien : même si la liberté humaine adhère toujours imparfaitement au salut offert par l'Évangile, l'Église doit toujours la proposer avec fidélité, plénitude et miséricorde, en intégrant doucement l'âme individuelle ou le couple, loin des illusions des relativismes éthiques pour une vie plus complète d'amour et de réalisation humaine. C'est dans cette perspective que le pape François lui-même nous appelle à redécouvrir le message de vie et de famille de la célèbre encyclique de saint Paul VI (cf. *AL*, 222), afin que notre attention aux couples les encourage vers un respect mutuel mais naturel dans l'effusion de la vie,



tout en cherchant à les intégrer dans une vie de communion plus pleine avec Dieu, Qui se révèle dans le sanctuaire de leur conscience individuelle, qu'ils deviennent, non par force mais en véritable liberté libératrice, époux et parents responsables et aimants (cf. *AL*, 37).

En effet, le souci pastoral de saint Paul VI met en évidence la nécessité vitale – pour les époux – de recourir constamment au soutien de la grâce divine dans les luttes quotidiennes auxquelles elles sont confrontées dans leur vie morale et dans leurs actions humaines. En particulier, il les exhorte à accueillir l'aide de Dieu grâce à laquelle ils peuvent saisir toute la beauté de l'acte conjugal unitif et procréateur, la nécessité de réguler les naissances par la chasteté conjugale dans le contexte d'une parentalité responsable avec toutes ses dimensions constitutives. Ils pourront ainsi grandir dans le don exclusif, total et permanent de l'un à l'autre pour leur bien-être mutuel et pour le soin et l'éducation de leurs enfants.

Cependant, dans notre mission de promotion de la beauté de l'amour conjugal et de la parentalité responsable, nous devons reconnaître que les ressources de l'Église devraient se fonder avant tout sur les expériences de nos propres couples mariés, que l'Esprit Saint inspire souvent à devenir « apôtres chrétiens » dans cet apostolat, comme l'a déclaré lui-même saint Paul VI dans *Humanae Vitae*, (cf. 26). C'est en vertu de leur vocation et de leur vocation baptismale qu'ils sont les mieux placés pour parler aux autres de leur expérience de vie et de leur cheminement graduel dans l'adhésion à l'enseignement de l'Église de générer et de prendre soin de la vie dans le mariage. Leurs expériences peuvent aider nos programmes pastoraux afin que nos jeunes et nos couples grandissent progressivement pour embrasser l'enseignement clair de l'Église sur la beauté de l'amour conjugal, de l'acte conjugal unitif et procréateur, de la parentalité responsable, mais dans la dynamique de la logique pastorale de miséricorde de Dieu qui cherche à atteindre la réalité concrète de chaque personne, en les aidant et les accompagnant, en leur apportant un éclairage au cœur de situations complexes, afin qu'ils puissent librement embrasser la révélation personnelle et permanente de Dieu dans leur pèlerinage de vie.

En effet, la famille et l'Église ont toutes deux un grand défi à relever pour promouvoir l'amour conjugal et concentrer nos efforts pastoraux non pas sur la base d'idéaux théologiques abstraits qui peuvent souvent sembler « très éloignés des situations concrètes et des possibilités pratiques des vraies familles », mais sur ce que chaque membre de la famille vit dans son environnement domestique unique (cf. *AL* 31).

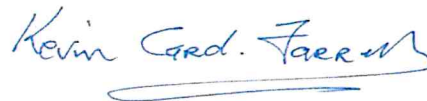
Notre vision doit être le souci du Christ et de Son amour pour chaque personne ; notre langage, le langage du Saint-Esprit, qui s'adresse à chaque personne, avec simplicité et qui appelle.

Aujourd'hui, nous célébrons un document qui a fêté ses 50 ans en juillet dernier. Mais la vérité n'a jamais 50 ans. Elle est pérenne, immuable. Pourtant, c'est à nous de toujours rendre intelligible pour les fidèles du Christ la beauté et la splendeur de la vérité ; d'en faire ressortir la pertinence dans notre vie.

Saint Paul VI a écrit jusqu'à sept lettres encycliques au cours des cinq premières années de sa papauté. Mais lorsqu'il promulgua *Humanae Vitae*, personne n'imaginait que ce serait sa dernière encyclique en près de 15 ans de son grand pontificat. C'est comme s'il veillait délibérément à ce qu'*Humanae Vitae* continue à faire écho à l'essentiel de tout son enseignement pour les générations futures. Qu'il soit providentiel ou délibéré, vu dans cette perspective, ainsi que pour sa beauté impressionnante, son Magistère représente un héritage inestimable et permanent pour l'Église et l'humanité.

Que Dieu bénisse vos efforts. Puisse-t-Il nous éclairer la voie à suivre, afin que nous sachions à notre tour transmettre la beauté de notre foi dans la vie conjugale et accompagner chaque âme dans la réalité de la création de leur vie.

Avec toute l'assurance de mes prières et de ma proximité.

A handwritten signature in blue ink that reads "Kevin Card. Farrell" with a stylized flourish at the end.

Kevin Card. Farrell  
*Préfet*